



Janvier 2004

**Le 15 janvier
Organisation de la Bourse**

Bulletin aquariophile.

Membre de l'A.R.C.A.T.



Page WEB = <http://www.acl.ch>

Règlement du Concours 2004

Pour des raisons de calendrier, il n'y aura pas de séance en janvier. Le magasin sera ouvert lors de la table ronde du 15 janvier.

La Bourse de l'ACL aura lieu le samedi 24 janvier prochain et la traditionnelle

Table ronde de préparation le jeudi 15 janvier au CPO à 20 H 30 (Ouverture du magasin à 19 H 45)

Nous cherchons encore des volontaires pour la préparation de la salle le vendredi 23 janvier de 16h00 à 21h00 environ et pour les rangements le samedi dès 14h00.

Si vous ne pouvez pas être présents lors de la séance de préparation, n'hésitez pas à vous annoncer à Stéphanie Urech au 021/802.45.90 ou à Sylvain Ursenbacher au 021/824.14.84 ou encore par e-mail : bourse@acl.ch.

Comme chaque année, nous avons besoin de cakes, gâteaux, biscuits, ... pour notre cafétéria et nous remercions déjà tous les membres qui nous ferons profiter de leurs talents de pâtisseries ...

D'autre part, nous vous serions reconnaissants de placarder des affiches dans vos quartiers, à votre chalet de vacances, etc. ..

N'oublions pas que les affiches sont notre meilleur moyen de publicité

L'affiche est d'ailleurs disponible sur notre site : www.acl.ch ou auprès de Stéphanie ou Sylvain (voir coordonnées ci-dessus).

D'avance un grand MERCI pour votre aide à tous !

Concours « l'aquarium au top niveau »

Règlement du nouveau concours

1. Le concours est ouvert à tous les membres actifs de l'Aquarium Club de Lausanne.
2. Les sujets présentés représentent obligatoirement un aquarium du participant. Chaque participant peut présenter au maximum deux aquariums.
3. Lors de la séance du concours, il sera présenté de chaque bac une séquence de 5 minutes, composée de vidéo digitale et/ou de photos digitales. Si le nombre de bacs présentés le permet, la compétition se déroulera par catégorie (eau de mer, lacs africains, etc...)
4. Les participants s'inscrivent auprès du comité. Ils disposent des possibilités suivantes pour leur participation:
 - le/la participant(e) fournit aux organisateurs une séquence vidéo montée de 5 minutes, de préférence sur cassette DV (pour les formats de fichier sur CD, contacter les organisateurs). Si la séquence est plus longue, elle sera coupée à 5 minutes.
 - le/la participant(e) fournit aux organisateurs une séquence vidéo digitale et/ou des images fixes (digitales ou papier) qui seront assemblées pour former une séquence de 5 minutes. Si le/la participant(e) n'est pas en mesure de fournir les documents ci-dessus mais désire tout de même participer, elle l'indique lors de son inscription

et les organisateurs prendront contact avec lui/elle pour convenir d'une date pour venir filmer une séquence de 5 minutes.

5. L'ordre de passage des séquences sera tirée au sort. Lors de la présentation des séquences vidéo, le public pourra voter, et un classement sera publié. Des prix récompenseront les trois premiers du classement.
6. Le vote se fera sur trois critères, notés de 0 à 10: valeur aquariophile, aspect esthétique, note personnelle.
7. Les participants acceptent ce règlement. Les résultats du concours ne peuvent pas faire l'objet d'un recours.

A.R.C.A.T.

Le 3 avril, journée récréative avec visite du zoo de Zürich. Un voyage en groupe est prévu le prix serait de 30 Frs si il y a une participation de 40 personnes. Merci aux intéressés de se faire connaître.

Cotisation 2004

Merci de payer votre cotisation 2004 au moyen du bulletin de versement ci-joint (adultes 50.--, Couples 60.--, Juniors, avs, AI, Chômeurs 20.--)

Voir Verso !!!